

Franco, ils ont résolu de l'enrayer en citant devant la Cour d'Appel l'archevêque d'Aix. Ils ne tarderont pas à s'apercevoir que cette mesure est un mauvais coup de gouvernail, qui fera bien plus de mal aux persécuteurs qu'aux persécutés. La lettre de Mgr Gonthé-Soulard justifie-t-elle une mise en accusation ? On ne le pense pas généralement. Son langage est sans doute énergique, mais il ne peut pas être justement incriminé. N'oublions pas que c'est un évêque qui écrit à un ministre, et il a parlé en évêque, comme les circonstances lui en faisaient un devoir. Au reste, nos lecteurs pourront en juger eux-mêmes, en lisant les passages les plus personnels de cette lettre :

*“ Monsieur le Ministre,*

*“ J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 courant, par laquelle vous invitez les évêques à s'abstenir pour le moment des pèlerinages dits des Ouvriers français.*

*“ Je me suis mis à la tête du pèlerinage provençal, et, à ce titre, je me crois directement désigné.*

*“ J'ai suivi mes 541 compagnons de route : on ne peut leur reprocher la moindre parole, le moindre acte répréhensible ; l'attitude des Italiens, j'aime à le reconnaître, a toujours été correcte, respectueuse, empressée : mais nous sommes partis la veille de l'explosion du complot.*

*“ Des témoins très autorisés pourront vous rendre le même témoignage pour tous les autres pèlerinages.*

*“ Dans ces conditions, Monsieur le ministre, je ne vois pas pourquoi vous nous invitez à ne pas nous compromettre dans des manifestations qui peuvent, dites-vous, facilement perdre leur caractère religieux.*

*“ Ces manifestations ont toujours gardé leur caractère religieux, et ne l'ont jamais perdu par la faute des pèlerins. Nous n'avions pas besoin de votre invitation ni pour le passé ni pour le présent, et rien ne vous autorise à nous la faire pour l'avenir ; du reste, nous savons nous conduire.*

*“ Le Comité organisateur a suspendu les pèlerinages ; quand ils se rétabliront, je ferai ce que je voudrai dans l'intérêt de mon diocèse. Votre lettre était donc inutile.”*

Voilà ce qui semble surtout avoir éveillé les susceptibilités gouvernementales. Ils n'est pas improbable que cette lettre n'est qu'un prétexte dont on se sert pour traduire en cour l'archevêque d'Aix, que certains paroles ont déjà signalé à la secte infernale. Ainsi, n'a-t-il pas dit, il y a quelque temps, dans un discours aux ouvriers de Toulon :